Les étranges factures de la campagne présidentielle de Mélenchon, des structures dirigées par ses proches ont-elles surfacturé leurs services pendant la campagne ?

22/02/2018 à 11h58

Des structures dirigées par des proches de Jean-Luc Mélenchon ont-elles surfacturé leurs services pendant la campagne présidentielle et bénéficié du remboursement de l'Etat ? Plusieurs centaines de milliers d'euros de factures posent question.

Jean-Luc Mélenchon insiste : ses comptes de campagne ont été validés, il n'y aurait donc, selon lui, plus matière à évoquer de possibles irrégularités. Pourtant, à bien la lire, la décision de la Commission nationale des comptes de campagne et du financement politique (CNCCFP) est plus nuancée. Si elle confirme que le candidat de la France insoumise n'a pas dépassé le plafond autorisé des dépenses de campagne, elle a retoqué plus de 400 000 € de factures présentées par son équipe, estimant que certaines prestations étaient surfacturées.

Jean-Luc Mélenchon a fait le choix très inhabituel de faire salarier une large partie de son équipe de campagne dans des structures extérieures, dirigées par certains de ses proches. Celles-ci lui ont ensuite refacturé leurs services. Ce type de montage a nourri les soupçons du rapporteur de la CNCCFP qui a

claqué la porte avec fracas avant la fin de sa mission. Il s'est demandé si l'association de financement de la campagne de Jean-Luc Mélenchon n'avait pas accepté des surfacturations avant d'en demander le remboursement par l'Etat (lire son interview à Mediapart – lien payant).

(…) Si l'association de campagne de Jean-Luc Mélenchon a payé étonnamment peu de salaires, c'est aussi parce qu'elle a eu recours à l'auto-entreprenariat. D'après nos informations, une dizaine de membres de l'équipe de campagne ont été payés en honoraires, via des sociétés, créées parfois uniquement pour l'occasion. Certains les ont d'ailleurs fermées juste après la campagne. Parmi eux, Alexis Corbière. Le porte-parole du candidat Mélenchon n'était pas salarié, mais a perçu 28 700 € d'honoraires pendant la campagne. Jean-Luc Mélenchon a pourtant maintes fois brocardé ce statut, qu'il avait même promis de supprimer s'il était élu en 2012, le qualifiant "d'arnaque de première grandeur".

France Inter